

Détails et règlements du concours « Le Rallye des Sucres dans le Haut-Saint-Laurent »

1. Les conditions de participation

1.1 Aucun achat requis. Pour participer au concours « Le Rallye des Sucres dans le Haut-Saint-Laurent », le participant doit prendre des égoportraits avec un minimum de trois panneaux en forme de papillons de trois municipalités différentes.

1.2 Les participants doivent ensuite envoyer les photos à tourisme@mrchsl.com entre le 26 mars et le 30 avril.

1.3 En participant au Concours, vous reconnaissez avoir lu le règlement officiel et acceptez de vous y conformer.

1.4 La MRC du Haut-Saint-Laurent ne peut être tenue responsable d'aucun problème pouvant survenir lors de la participation au Concours.

2. Description du prix

2.1 Chacun des cinq gagnants se verra remettre une carte-cadeau d'une valeur de 99 \$ échangeable contre un repas de cabane à sucre ou des produits de l'érable dans l'une des cabanes à sucre du Haut-Saint-Laurent participantes.

2.2 La MRC du Haut-Saint-Laurent peut, à sa discrétion, exiger une preuve d'identité ou d'âge d'un participant. Le refus de fournir la preuve demandée entraînera automatiquement la disqualification du participant.

2.3 Les médias sociaux ou autres plateformes utilisées pour ce Concours, ainsi que leurs sociétés mères, sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, agents, consultants, bénévoles et employés respectifs se dégagent de toute responsabilité ayant trait aux dommages, dommages compensatoires, directs, indirects, consécutifs ou autres, pouvant être causés par la participation au Concours ou le téléchargement de toute information relative au Concours ou pouvant en découler de quelque façon que ce soit.

3. Distribution des prix

3.1 Les noms des gagnants seront déterminés au hasard parmi tous les participants éligibles au Concours à la date limite du Concours. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations éligibles reçues à la date limite du Concours. Les gagnants seront dévoilés sur les pages Facebook de Tourisme Haut-Saint-Laurent et Sport Loisir Culture Haut-Saint-Laurent à midi chaque vendredi, du 2 avril au 30 avril 2021.

3.2 Il y aura un tirage chaque semaine pendant 5 semaines. Par conséquent, il y aura un total de 5 gagnants différents. Chaque participant peut participer au Concours une fois par semaine mais un gagnant ne peut remporter plus d'un prix.

3.3 Les gagnants devront communiquer avec la personne autorisée à représenter la MRC du Haut-Saint-Laurent pour la remise du prix. Les gagnants devront récupérer leur prix au 10, rue King à Huntingdon sur rendez-vous entre 9 h et 16 h, pendant la semaine suivant le tirage au sort dans lequel leur nom a été tiré. Aucune livraison ne pourra être effectuée.

4. Dates de début et de fin du Concours

Le Concours débute le 26 mars 2021 à 12 h et se termine le 30 avril à 12 h. Aucune participation sera acceptée après l'échéance mentionnée ci-dessus pour quelque raison que ce soit.

5. Règles générales

5.1 Ce Concours est ouvert à toute personne de 18 ans et plus qui réside au Québec, à l'exception des employés, représentants et mandataires de la MRC du Haut-Saint-Laurent, leurs sociétés affiliées respectives, leurs partenaires ainsi que les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et mandataires sont domiciliés.

5.2 Le présent Concours est soumis à toutes les lois applicables. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

5.3. Le présent Concours est tenu et organisé uniquement par la MRC du Haut-Saint-Laurent afin de promouvoir l'achat local dans la région du Haut-Saint-Laurent.

5.4. Nous ne sommes pas affiliés avec Facebook. Ce concours n'est pas géré, commandité ou approuvé par Facebook.

Nancy Brunelle
Agente au développement culturel
MRC du Haut-Saint-Laurent
450 264-5411, poste 238
nancy.brunelle@mrchsl.com

Sarah Rennie
Agente au développement touristique
MRC du Haut-Saint-Laurent
450 264-5411, poste 223
sarah.rennie@mrchsl.com